



Panorama emploi associatif - Guyane

Janvier 2017 –

Ce panorama présente les données concernant la dynamique de créations d'associations et la situation de l'emploi associatif sur le territoire de Guyane en s'appuyant sur les données publiques existantes. Il vise à fournir aux acteurs associatifs et aux responsables publics locaux les clés pour mieux comprendre la situation et les enjeux du secteur associatif du territoire. Ce travail atteste de l'importance du secteur associatif pour le dynamisme économique et social du territoire.

Sources

Les données relatives à l'emploi associatif dans ce panorama ont été collectées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et sont issues de la source CLAP 2014 (Connaissances Locales de l'Appareil Productif) et DADS 2013 (déclarations sociales faites par les employeurs).

Les données relatives aux créations d'associations sont issues du Journal Officiel et datent de 2016.

Méthodologie

Les données présentées sont relatives au territoire observé, celui de Guyane. Elles sont mises en regard pour comparaison et analyse des données régionales, nationales et de l'ensemble des structures public et privés du territoire (dit « tous secteurs »).

Sommaire

Table des matières

Sources.....	1
Méthodologie.....	1
Sommaire.....	2
Les créations d'associations.....	4
Evolutions des créations sur 15 ans.....	4
Les associations employeuses.....	5
Répartition des associations employeuses sur le territoire.....	5
Répartition par taille d'effectifs.....	8
Répartition des associations par secteurs d'activité.....	10
Les données salariées.....	11
Répartition par genre.....	11
Répartition par tranche d'âge.....	11
Répartition par secteur d'activité.....	12
Répartition par type de contrat.....	13
Répartition par catégorie socio-professionnelle.....	13
Répartition par condition d'emploi.....	14
Informations sur les données.....	15
Indicateurs.....	15
Les champs fournis.....	15
Précisions sur les sources de données.....	16
Sources CLAP.....	16
Source DADS.....	17
Notion de poste.....	17

Le secret statistique	18
Annexe	18
Annexe 1 : Nomenclature RNMA.....	18

Les créations d'associations

Source : Journal Officiel

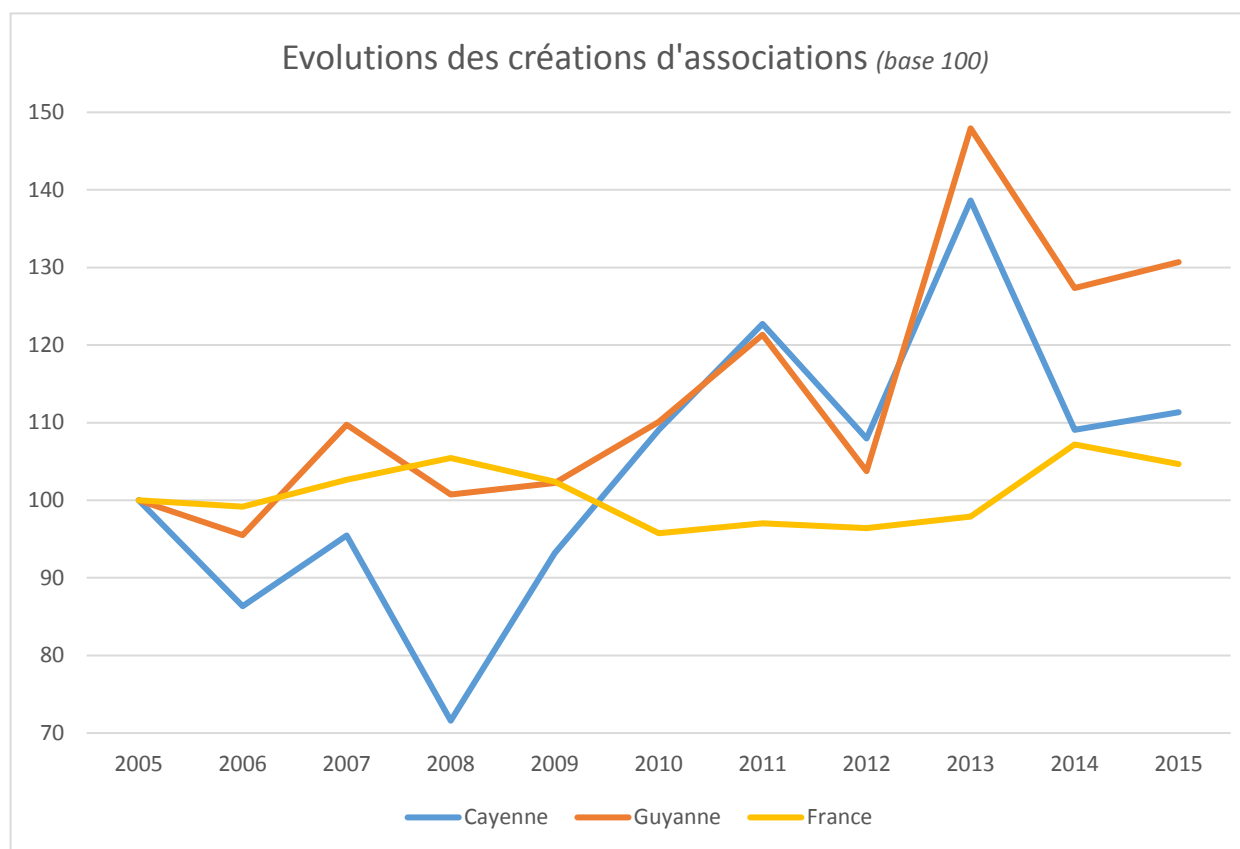
Evolutions des créations sur 15 ans

Ville	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cayenne	88	76	84	63	82	96	108	95	122	96	98
Guyane	267	255	293	269	273	294	324	277	395	340	349
France	67 854	67 297	69 647	71 556	69 486	64 971	65 829	65 408	66 423	72 734	71 031

Ville	Moyenne de création d'associations	Population	Nombre de création pour 1 000 hab.
Cayenne	91	58 000	1,57
Guyane	303	250 000	1,21
France	68 385	64 933 400	1,05

Il se crée à Cayenne environ 90 associations par an, soit 1,57 associations pour 1 000 habitants. Ce qui est bien supérieur au niveau national. Ce phénomène se constate également au niveau de la Guyane, bien que moins prononcé.

La progression des créations est quasi continue sur la période à l'exception des années 2012 et 2013 où les chiffres interrogent (phénomène de rattrapage ? erreur de comptabilisation ?). Sur la période les créations d'associations ont progressé de 31% en Guyane et 11% à Cayenne, contre seulement 5% au niveau national.



Les associations employeuses

Données CLAP 2014 : La source CLAP présente les effectifs employés au 31/12.

Répartition des associations employeuses sur le territoire

Communes

	Associations	Tous secteurs	Part association/TS	Part Association/Total
97301 - REGINA	2	10	20,0%	0,6%
97302 - CAYENNE	167	1965	8,5%	49,4%
97303 - IRACOUBO	1	25	4,0%	0,3%
97304 - KOUROU	33	520	6,3%	9,8%
97305 - MACOURIA	11	162	6,8%	3,3%
97306 - MANA	11	48	22,9%	3,3%
97307 - MATOURY	24	511	4,7%	7,1%
97308 - SAINT-GEORGES	5	39	12,8%	1,5%
97309 - REMIRE-MONTJOLY	45	537	8,4%	13,3%
97310 - ROURA	6	49	12,2%	1,8%
97311 - SAINT-LAURENT-DU-MARONI	25	314	8,0%	7,4%
97312 - SINNAMARY	3	46	6,5%	0,9%
97313 - MONTSINERY- TONNEGRANDE	1	30	3,3%	0,3%
97314 - OUANARY	0	2	0,0%	0,0%
97352 - SAUL	0	3	0,0%	0,0%
97353 - MARIPASOULA	1	17	5,9%	0,3%
97356 - CAMOPI	0	4	0,0%	0,0%
97357 - GRAND-SANTI	0	7	0,0%	0,0%
97358 - SAINT-ELIE	0	4	0,0%	0,0%
97360 - APATOU	2	11	18,2%	0,6%
97361 - AWALA-YALIMAPO	1	4	25,0%	0,3%
97362 - PAPAICHTON	0	4	0,0%	0,0%
Total	338	4 312	7,9%	100%

A retenir : Avec 167 associations employeuses, Cayenne concentre près de la moitié des 338 associations employeuses du territoire.

Les associations représentent environ 8% des structures employeuses du territoire (8,5% au niveau national).

EPCI

	ASSOCIATIONS				TOUS SECTEURS			
	Nb de structures	Effectifs	ETP	Rémunérations	Nb de structures	Effectifs	ETP	Rémunérations
CA du Centre Littoral	254	2 644	2 432	74 489 698 €	3 254	38 404	35 377	1 277 717 492 €
CC de l'Est Guyanais	7	37	45	702 475 €	55	615	613	16 524 680 €
CC de l'Ouest Guyanais	41	381	343	9 558 335 €	408	6 959	6 214	208 973 436 €
CC des Savanes	37	734	681	32 424 333 €	595	7 766	7 205	309 151 968 €
Total	339	3 796	3 501	117 174 841 €	4 312	53 744	49 409	1 812 367 576 €

La communauté d'agglomération du Centre Littoral regroupe 75% des associations employeuses et 70% des effectifs associatifs de Guyane.

Comparaisons territoriales

	ASSOCIATIONS				TOUS SECTEURS			
	Nb de structures	Effectifs	ETP	Rémunérations	Nb de structures	Effectifs	ETP	Rémunérations
Cayenne	167	1 694	1 573	47 376 403 €	1965	25 343	23 581	869 744 883 €
Centre Littoral	254	2 644	2 432	74 489 698 €	3254	38 404	35 377	1 277 717 492 €
Guyane	339	3 796	3 501	117 174 841 €	4312	53 744	49 409	1 812 367 576 €
France	159 299	1 903 813	1 586 184	45 005 796 398 €	1 871 237	20 759 769	18 709 561	683 919 474 768 €

Cayenne concentre environ 45% des effectifs et 40% des rémunérations associatifs guyanais. Ce qui est légèrement inférieur à ce qui se pratique dans le « tous secteurs ».

Ratios

	ASSOCIATIONS		
	Eff. Moyen par structure	Temps moyen de contrat	Rém. Moyenne d'un ETP
Cayenne	10,1	93%	30 119 €
Centre Littoral	10,4	92%	30 629 €
Guyane	11,2	92%	33 469 €
France	12,0	83%	28 374 €

TOUS SECTEURS		
Eff. Moyen par structure	Temps moyen de contrat	Rém. Moyenne d'un ETP
12,9	93%	36 883 €
11,8	92%	36 117 €
12,5	92%	36 681 €
11,1	90%	36 555 €

	ASSOCIATIONS		
	Eff. Moyen par structure	Temps moyen de contrat	Rém. Moyenne d'un ETP
CA du Centre Littoral	10,4	92%	30 629 €
CC de l'Est Guyanais	5,3	NC	15 611 €
CC de l'Ouest Guyanais	9,3	90%	27 867 €
CC des Savanes	19,8	93%	47 613 €

TOUS SECTEURS		
Eff. Moyen par structure	Temps moyen de contrat	Rém. Moyenne d'un ETP
11,8	92%	36 117 €
11,2	100%	26 957 €
17,1	89%	33 629 €
13,1	93%	42 908 €

Les associations guyanaises sont en moyenne plus petites qu'au niveau national ou que dans le « tous secteurs ».

Le temps moyen de contrat en Guyane est globalement meilleur que dans sur le territoire national et équivalent dans le secteur associatif à ce qui se pratique sur l'ensemble des structures employeuses du territoire.

Les rémunérations brutes par ETP dans le secteur associatif, bien que supérieures à ce qui se pratique au niveau national dans le secteur, sont bien inférieures à celles de l'ensemble de l'activité du territoire.

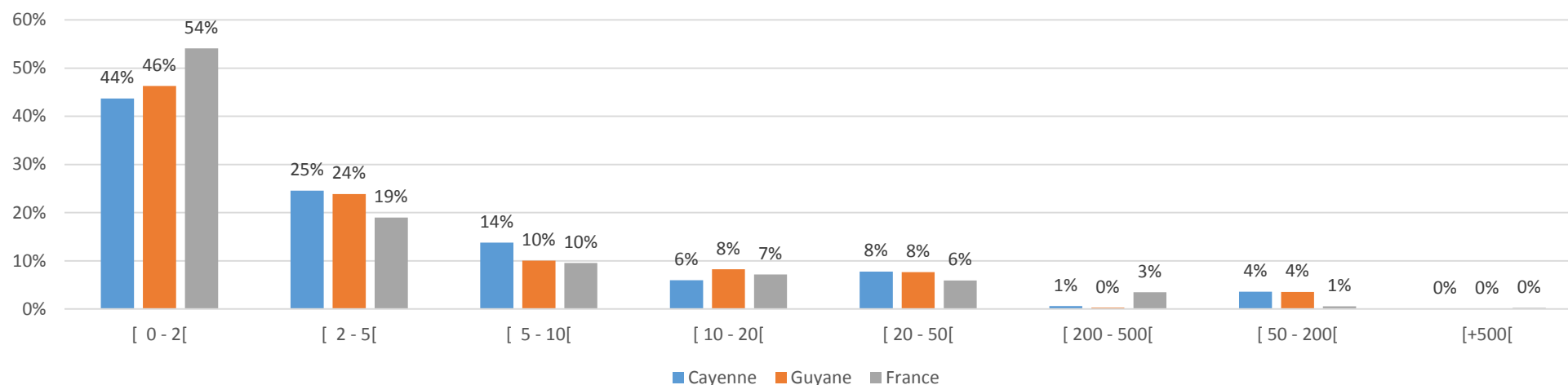
Au niveau intercommunal, on observe des situations très disparates.

Répartition par taille d'effectifs

	ASSOCIATIONS		
	Cayenne	Guyane	France
[0 - 2[73	157	86 168
[2 - 5[41	81	30 243
[5 - 10[23	34	15 196
[10 - 20[10	28	11 457
[20 - 50[13	26	9 421
[200 - 500[1	1	5 542
[50 - 200[6	12	858
[+500[414

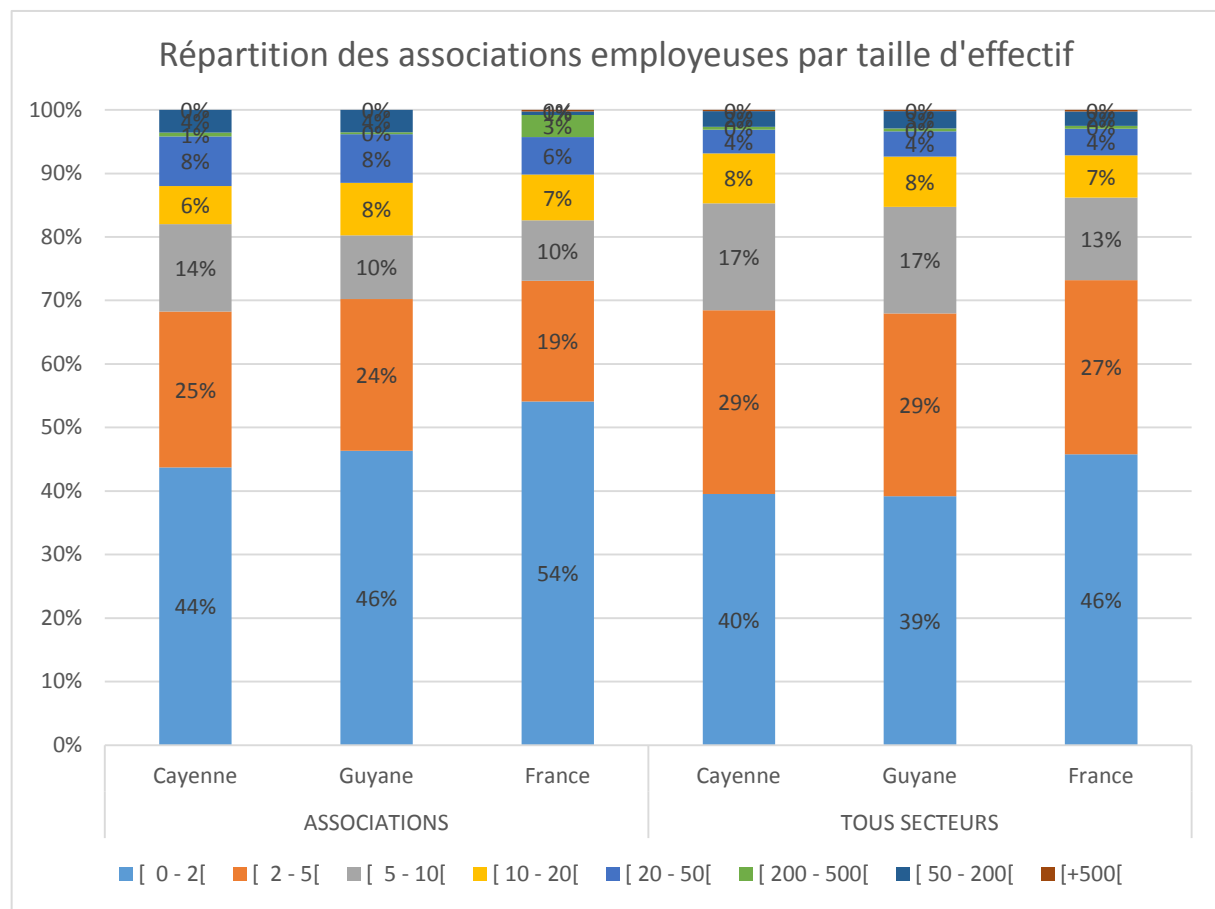
	TOUS SECTEURS	
	Cayenne	Guyane
[0 - 2[777	1 689
[2 - 5[568	1 242
[5 - 10[331	722
[10 - 20[154	341
[20 - 50[74	173
[200 - 500[9	19
[50 - 200[48	118
[+500[4	8

Répartition des associations par taille d'effectifs



A Cayenne, 44% des associations sont mono-employeuses (inférieur de 10 points au national) et 82% ont moins de 10 salariés (équivalent au national).

	ASSOCIATIONS			TOUS SECTEURS		
	Cayenne	Guyane	France	Cayenne	Guyane	France
[0 - 2[43,7%	46,3%	54,1%	39,5%	39,2%	45,8%
[2 - 5[24,6%	23,9%	19,0%	28,9%	28,8%	27,4%
[5 - 10[13,8%	10,0%	9,5%	16,8%	16,7%	13,0%
[10 - 20[6,0%	8,3%	7,2%	7,8%	7,9%	6,6%
[20 - 50[7,8%	7,7%	5,9%	3,8%	4,0%	4,2%
[200 - 500[0,6%	0,3%	3,5%	0,5%	0,4%	0,4%
[50 - 200[3,6%	3,5%	0,5%	2,4%	2,7%	2,3%
[+500[0,0%	0,0%	0,3%	0,2%	0,2%	0,3%



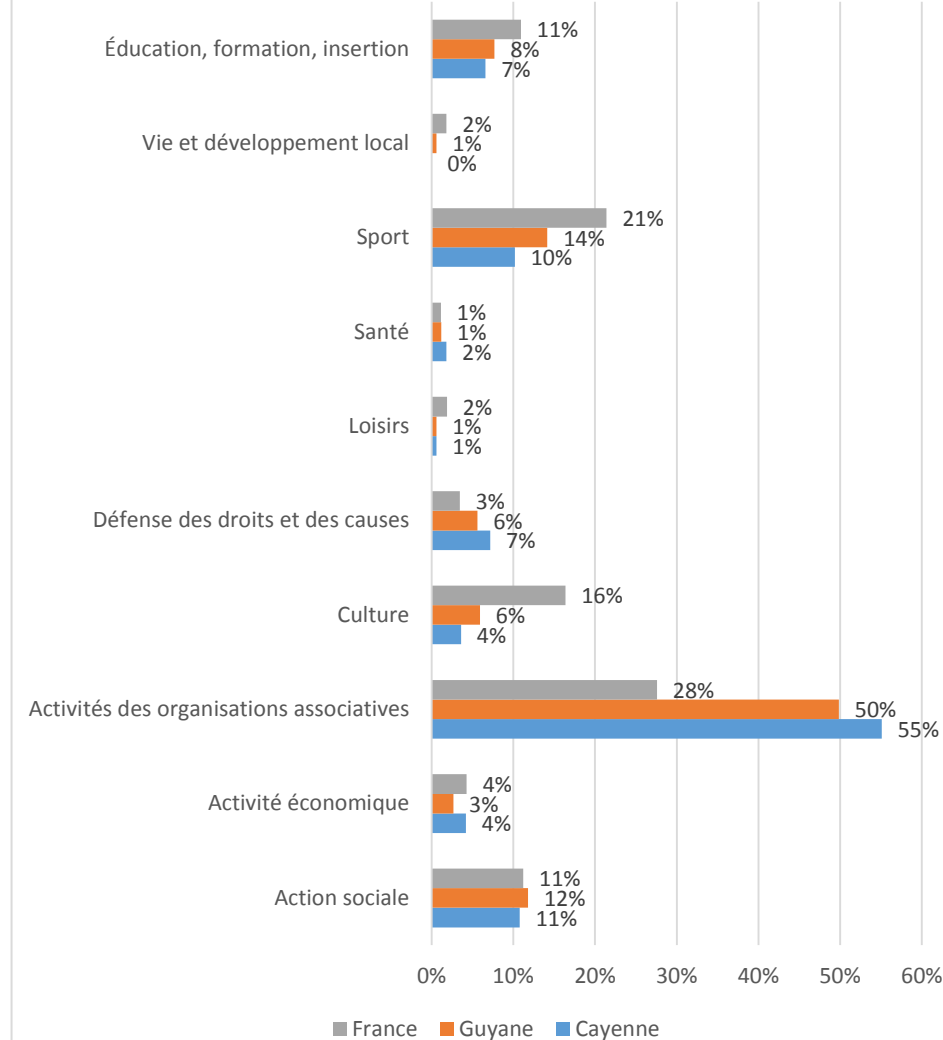
Répartition des associations par secteurs d'activité

Associations employeuses	Cayenne	Guyane	France
Action sociale	18	40	17 845
Activité économique	7	9	6 827
Activités des organisations associatives	92	169	43 917
Culture	6	20	26 072
Défense des droits et des causes	12	19	5 471
Loisirs	1	2	2 991
Santé	3	4	1 796
Sport	17	48	34 066
Vie et développement local		2	2 901
Éducation, formation, insertion	11	26	17 413
	167	339	159 299

	Cayenne	Guyane	France
Action sociale	10,8%	11,8%	11,2%
Activité économique	4,2%	2,7%	4,3%
Activités des organisations associatives	55,1%	49,9%	27,6%
Culture	3,6%	5,9%	16,4%
Défense des droits et des causes	7,2%	5,6%	3,4%
Loisirs	0,6%	0,6%	1,9%
Santé	1,8%	1,2%	1,1%
Sport	10,2%	14,2%	21,4%
Vie et développement local	0,0%	0,6%	1,8%
Éducation, formation, insertion	6,6%	7,7%	10,9%
	100,0%	100,0%	100,0%

Attention : Difficultés de lecture liées à la catégorie « activités des organisations associatives » particulièrement importantes sur le territoire. Les comparaisons avec le niveau national sont impossibles.

Répartition des associations par secteur d'activité



Les données salariées

Données DADS 2013 : La source DADS présente l'ensemble des effectifs employés sur une année.

Répartition par genre

Genre	Cayenne		Guyane		France		Tous secteurs Cayenne		Tous secteurs Guyane	
	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%
1 - Hommes	749	30%	2 224	37%	1 228 974	35%	21 449	52%	44 569	54%
2 - Femmes	1 745	70%	3 727	63%	2 256 798	65%	19 840	48%	37 773	46%
Ensemble	2 494	100%	5 951	100%	3 485 772	100%	41 289	100%	82 342	100%

A retenir :

- Les postes associatifs, en Guyane comme sur les autres territoires observés, sont très majoritairement féminin (environ deux tiers) ; ce qui est particulièrement marqué à Cayenne (70%)
- Les postes sont bien plus souvent occupés par des femmes dans le secteur associatif que ce que l'on observe tous secteurs confondus.

Répartition par tranche d'âge

Ages	Cayenne		Guyane		France		Tous secteurs Cayenne		Tous secteurs Guyane	
	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%
1-Moins de 20 ans	39	2%	174	3%	110 774	3%	877	2%	s	s
2-De 20 à 34 ans	1 092	44%	2 698	45%	1 242 469	36%	16 305	39%	32 260	52%
3-De 35 à 49 ans	878	35%	2 027	34%	1 232 636	35%	14 327	35%	29 721	48%
4-50 ans et plus	485	19%	1 052	18%	899 893	26%	9 780	24%	s	s
Ensemble	2 494	100%	5 951	100%	3 485 772	100%	41 289	100%	61 981	100%

A retenir : le secteur associatif guyanais embauche plus facilement des personnes entre 20 et 34 ans qu'au niveau national ; et ce au détriment des seniors (plus de 50 ans).

Répartition par secteur d'activité

Secteur	Cayenne		Guyane		France		Tous secteurs Cayenne		Tous secteurs Guyane	
	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%
02 - Action sociale	907	36%	2 039	35%	1 360 154	39%	1 944	5%	s	s
03 - Santé	167	7%	800	14%	183 932	5%	4 441	11%	s	s
05 - Loisirs		0%		0%	513	0%	s	s	s	s
06 - Éducation, formation, insertion	544	22%	947	16%	746 981	21%	7 792	19%	16 906	44%
07 - Sport	78	3%	200	3%	230 865	7%	114	0%	387	1%
08 - Culture	37	1%	149	3%	304 677	9%	356	1%	1 048	3%
09 - Activité économique	48	2%	s	s	200 623	6%	14 107	34%	s	s
10 - vie et développement local		0%	s	s	14 019	0%	s	s	s	s
11 - Environnement		0%		0%	3 007	0%	157	0%	213	1%
12 - Autres Activités	713	29%	1 745	30%	441 001	13%	12 269	30%	19 869	52%
Ensemble	2 494	100%	5 880	100%	3 485 772	100%	41 180	100%	38 423	100%

A retenir : En Guyane, comme sur l'ensemble du territoire, le secteur de l'action sociale est celui qui embauche le plus. Le secteur de la santé embauche particulièrement en Guyane.

Les secteurs du sport et de la culture semblent moins employer qu'au niveau national (précautions quant au classement des salariés dans ces catégories, cf remarque ci-dessous).

Notons que la comparaison avec le niveau national est difficile compte tenu de la catégorie « autres activités » qui « fausse » la répartition des effectifs par secteur.

NB : Les statistiques de l'INSEE étant conçues pour faire de la démographie d'entreprises, celles-ci présentent des limites en ce qui concerne le secteur associatif. Ne pourront donc être distingués précisément que les secteurs suivants : action sociale, santé, loisirs, sports, culture. Les autres secteurs d'activités sont confondus dans une catégorie appelée « activités des organisations associatives ».

Répartition par type de contrat

Contrat de travail	Cayenne		Guyane		France		Tous secteurs Cayenne		Tous secteurs Guyane	
	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%
1-CDI	1 469	60%	3 191	54%	1 643 048	47%	13 876	35%	s	s
2-CDD	650	27%	1 841	31%	740 511	21%	11 270	28%	s	s
3-Travail temporaire	s	s	s	s	7 715	0%	s	s	1 431	5%
4-Apprentissage	s	s	s	s	10 785	0%	s	s	740	3%
5-Emploi aidé	294	12%	779	13%	194 680	6%	491	1%	1 130	4%
6-Autre contrat	26	1%	69	1%	889 033	26%	14 510	36%	25 393	88%
Ensemble	2 439	100%	5 880	100%	3 485 772	100%	40 147	100%	28 694	100%

A retenir : La Guyane compte une proportion de CDI plus importante qu'au niveau national, ce qui est particulièrement marqué à Cayenne. La Guyane compte un fort taux de contrats aidés, double par rapport au niveau national.

Répartition par catégorie socio-professionnelle

CSP	Cayenne		Guyane		France		Tous secteurs Cayenne		Tous secteurs Guyane	
	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%
1-Chef d'entreprise	7	0%	10	0%	5 488	0%	209	1%	396	1%
2-Cadre	162	6%	316	5%	110 923	3%	1 427	3%	3 228	5%
3-Employé	1 661	67%	3 888	65%	2 090 622	60%	22 604	55%	41 404	59%
4-Technicien	38	2%	74	1%	34 966	1%	1 324	3%	3 512	5%
5-Personnel de service	240	10%	663	11%	490 752	14%	2 375	6%	s	s
6-Ouvrier	318	13%	777	13%	469 580	13%	9 667	23%	21 192	30%
7-Autre	68	3%	223	4%	283 441	8%	3 683	9%	s	s
Ensemble	2 494	100%	5 951	100%	3 485 772	100%	41 289	100%	69 732	100%

A retenir : En Guyane, le secteur associatif embauche plus régulièrement des employés ou des cadres.

Répartition par condition d'emploi

Conditions d'emploi	Cayenne		Guyane		France		Tous secteurs Cayenne		Tous secteurs Guyane	
	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%	Postes	%
1-Temps complet	1 721	73%	3 899	74%	1 556 759	45%	31 281	76%	61 404	96%
2-Temps partiel	481	20%	1 335	26%	1 012 224	29%	6 444	16%	s	s
3-Faible temps partiel	165	7%	s	s	472 922	14%	1 720	4%	s	s
4-Mixte	s	s	s	s	432 512	12%	1 474	4%	2 877	4%
5-Autre	s	s	s	s	11 355	0%	370	1%	s	s
Ensemble	2 367	100%	5 234	100%	3 485 772	100%	41 289	100%	64 281	100%

A retenir : En Guyane, les contrats associatifs sont bien plus fréquemment à temps complet.

Informations sur les données

Source : données INSEE CLAP 2014 et DADS 2013 – Traitement RNMA

Indicateurs

Nombre d'entreprises – l'INSEE utilise le terme « entreprises » pour désigner une unité de production, on peut donc parler d' « entreprises associatives » pour ce qui nous concerne, ce que nous appelons habituellement « association ».

Nombre d'établissements – une association peut regrouper plusieurs établissements

Effectif – en nombre de poste au 31/12

Equivalent Temps Plein (ETP) au 31/12

Rémunérations brutes en euro

Les champs fournis

Géographique :

- zonage demandé,
- Ville,
- EPCI (intercommunalité),
- Département,
- Région,
- France

Type de structures :

- associations (CJ 92 : associations loi 1901 et assimilé),
- autres (= autres structures employeuses privées ou publiques),
- l'ensemble (TT)

Secteurs d'activité (voir la nomenclature en annexe) :

- secteurs selon la nomenclature RNMA,
- sous-secteur : apporte une précision sur le secteur principal

NB : Les statistiques de l'INSEE étant conçues pour faire de la démographie d'entreprises, celles-ci présentent des limites en ce qui concerne le secteur associatif. Ne pourront donc être distingués précisément que les secteurs suivants : action sociale, santé, loisirs, sports, culture. Les autres secteurs d'activités sont confondus dans une catégorie appelée « activités des organisations associatives ».

Tranches d'effectifs :

- Moins de 2 salariés,
- 2 à 5
- 5 à 10
- 10 à 20
- 20 à 50
- 50 à 200
- 200 à 500
- Plus de 500

Précisions sur les sources de données

Les systèmes CLAP et DADS étant construits différemment, **il est fortement déconseillé de croiser les informations des deux sources entre elles.**

Sources CLAP

Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) est un système d'information alimenté par plusieurs sources :

- Le répertoire des entreprises et des établissements ou REE-Sirene, constitué à partir du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).
- Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation de quatre sources :
 - o les déclarations annuelles de données sociales (DADS) ;
 - o les bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociales et d'allocations familiales) qui constituent le système d'information "Epure" ;
 - o le système d'information sur les agents de l'État ;
 - o les données de la mutualité sociale agricole (MSA) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture (à compter des données relatives à l'exercice 2007).

Le dispositif Clap fournit des statistiques localisées au lieu de travail sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Etablissements : CLAP comprend l'ensemble des entreprises et des établissements employeurs ou non-employeurs, hors secteur de la défense (CJ=7150, soumis au secret défense), dès lors qu'ils ont eu au moins un jour d'activité dans l'année d'exercice. Les ménages employeurs domestiques ne font pas partie du champ de CLAP. Dans le cadre du processus de diffusion, CLAP élimine les établissements non employeurs considérés comme faux actifs principalement dans le secteur des associations. Ainsi, certains sièges sociaux considérés comme faux actifs seront absents des fichiers de diffusion alors que leurs établissements secondaires porteurs d'emploi s'y retrouveront.

Les salariés : le champ de CLAP est presque complet : les emplois domestiques, dont l'employeur est un ménage, en sont exclus. Le secteur de la Défense (CJ=7150), soumis au secret défense, est exclu du champ CLAP, tant pour les personnels civils que pour les militaires. Les non-salariés ne font pas partie du champ de CLAP. Dans Clap, l'effectif au 31/12 correspond au nombre de postes non-annexes présents au 31/12 dans l'établissement. Les postes annexes ne font pas partie du champ de Clap.

Il est déconseillé de faire des évolutions avec la source clap. L'expertise de Clap se fait chaque année dans les directions régionales. Ces expertises ont pour but de déterminer un certain nombre de choix en fonction de la connaissance du secteur l'année de l'expertise (Clap est multisource) et non pour avoir une évolution constante dans le temps.

Source DADS

La Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. Depuis 2009, le champ de cette source a été étendu aux trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière), et aux salariés des particuliers-employeurs, il recouvre donc l'ensemble des salariés du secteur économique français.

Cette source permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi, qualification, rémunération...), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, département de résidence) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille...).

Les données en équivalent-temps-plein (ETP) pour la fonction publique ne sont disponibles que dans SIASP : elles ne sont pas calculées à partir des DADS du fait d'une fiabilité insuffisante. En revanche, ce problème ne se pose pas pour le secteur privé.

Les résultats statistiques sont fiables aux niveaux géographiques supra communaux ainsi qu'au niveau communal pour les grandes communes. Le croisement de plusieurs critères ou la ventilation détaillée des résultats ne sont pas recommandés à un niveau géographique fin à la fois pour des raisons liées à l'imprécision (dégrouperments, imputations) et au secret statistique.

Notion de dégroupement : Certaines DADS sont établies au niveau de l'entreprise et non au niveau de ses établissements ce qui a pour effet de sous-estimer le nombre d'établissements et de poser des difficultés en cas d'analyse des données au niveau lieu de travail. Pour pouvoir disposer de données sur l'emploi et les salaires correspondant au mieux à la réalité, l'INSEE procède à des dégroupements. Le dégroupement consiste à réaffecter un poste sur un autre établissement de la même entreprise mais il se fait sous certaines conditions :

- distance entre l'établissement donneur et l'établissement receveur est :
 - o de moins de 5 km : pas de dégroupement
 - o entre 5 et 40 km : dégroupement sous conditions : 5 salariés au minimum à déplacer et $(\text{effectif à affecter} / \text{effectif à dégroupier}) * 100$ doit être supérieur à $(40\text{km} - \text{distance})$
 - o de plus de 40 km : dégroupement sans condition
- distance entre un établissement et le lieu de résidence du salarié : Si regroupement possible, il y a affectation à l'établissement le plus proche du domicile

Notion de poste

Poste : Dans les statistiques produites par les [DADS](#) et le système d'information « Connaissance locale de l'appareil productif » ([Clap](#)), un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois.

Les données présentées proposent les postes annexes et non-annexes. A savoir sur les postes annexes :

Poste est dit « non annexe » :

- si la rémunération nette est supérieure à 3 SMIC mensuels, ou
- si la durée d'emploi dépasse 30 jours ou 120 heures ou 1,5 heure par jour

Est un poste « annexe » tout poste ne correspondant pas à la définition du poste « non annexe ».

Certains secteurs d'activité sont fortement concernés par les postes annexes :

- Particuliers employeurs : 63 %
- Arts, spectacles et activités récréatives : 56 %
- Autres activités scientifique et techniques (publicité) : 51 %
- Edition, audiovisuel et diffusion : 48 %
- Activités de service administratif et de soutien : 47 %

Certaines professions sont fortement concernées par les postes annexes :

- Professions du spectacle
- Employés des services aux particuliers
- Ouvriers non qualifiés

Le secret statistique

Secret statistique : L'INSEE ne peut diffuser aucune case :

- Ne comportant moins de 5 salariés ou postes.
- Aucun salarié (ou poste) ne doit représenter plus de 80% de la masse salariale d'une case.
- Aucune case ne doit se rapporter à moins de 3 entreprises ou 3 établissements.
- Aucune entreprise ou établissement ne doit représenter plus de 85% de la grandeur étudiée dans la case.

Annexe

Annexe 1 : Nomenclature RNMA

Cod. RNA	Nomenclature RNA Journal Officiel	Cod. RNMA	Nomenclature RNMA	Exemples
020000	Actions caritatives, humanitaire	1	Action humanitaire	associations actives en direction de toutes les personnes en difficulté, en situation de rupture, au niveau national ou international...
018000	Services et établissements médico- sociaux	2	Action sociale	établissements sociaux ou médico-sociaux (accueil des handicapés, centre social, aide familiale à domicile, garde d'enfants, personnes âgées (maisons de retraite, foyers logements, aide – ménagère), jeunes ou adolescents (prévention spécialisée, foyers jeunes travailleurs)...
019000	Interventions sociales			

021000	Services familiaux			
017000	Santé	3	Santé	établissements de type hospitalier, centres de santé, associations de soins à domicile, don de sang, prévention de maladie, association de personnes malades, secourisme...
036000	Sécurité, protection civile			
002000	Clubs, cercles de réflexion	4	Défense des droits et des causes	associations civiques, de défense des droits de l'Homme, de défense d'une cause, de défense des minorités, lutte contre les discriminations, défense des animaux, groupement de salariés à caractère syndical, anciens combattants, activités religieuses et culturelles...
003000	Défense des droits fondamentaux, activités civiques			
004000	Justice			
032000	Logement			
001000	Activités politiques			
004000	Associations religieuses			
038000	Armées			
009000	Actions socio-culturelles			
007000	Clubs de loisirs			
014000	Amicales			
015000	Éducation – formation	6	Éducation, formation	établissements d'enseignement initial, centres de formation permanente, cantines et garderies périscolaire, associations de parents d'élèves, associations d'enseignants et élèves, recherche, associations intermédiaires, insertion et aide aux chômeurs...
016000	Recherche			
011000	Sports	7	Sports	clubs sportifs, clubs omnisports, handisport, chasse et pêche...
013000	Chasse-pêche			
005000	Information et communication	8	Culture	Musées, cinémas, bibliothèques et médiathèques, salles de spectacles, organisation de spectacles vivants, préservation du patrimoine culturel, petits clubs culturels, compagnies artistiques, écoles de musique ou de danse...
006000	Culture			
010000	Préservation du patrimoine			
022000	Conduite activités économiques	9	Défense des intérêts économiques	groupements professionnels, mise en commun ou gestion d'activité marchande, associations de consommateurs...
023000	Défense des intérêts économiques			
030000	Aide à l'emploi, développement local, solidarités	10	Vie et développement local	services aux associations, agences de développement local, aide à la création d'activité économique, promotion du tourisme et la vie locale, associations de quartier, d'habitants...
034000	Tourisme			
024000	Environnement	11	Environnement	Associations de défense du cadre de vie, de défense de l'environnement et de connaissance du patrimoine naturel...
050000	Divers		/	/